

PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL
DU MARDI 10 octobre 2023

Président : Christian ROSSEL
Vice-Président : Marc SOUTTER
Secrétaire : Amandine GONCALVES

Le Président ouvre la séance du Conseil général du mardi 10 octobre 2023 à 20h02.

Le Président rappelle qu'il faut être assermenté pour pouvoir prendre part aux décisions du Conseil.

Le Président annonce une modification de l'ordre du jour au point 5, et rajoute l'élection d'un/e nouveau/lle suppléant/e pour la commission de gestion et des finances.

L'ordre du jour est validé comme suit :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023, joint à la convocation
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Christian Rossel, Président du Conseil, au plus tard pour le samedi 7 octobre 2023)
b) communications de la Municipalité
5. Election du vice-président du Conseil général et d'un suppléant à la commission de gestion et des finances
6. Préavis 12/2023 Arrêté d'imposition 2024.
7. Divers.

L'ordre du jour est accepté par le Conseil.

1. Appel

La secrétaire fait l'appel. 49 membres sont présents, 34 sont excusés et 10 sont absents. Le quorum de 32 membres est donc atteint.

Les membres du bureau présents officieront en tant que scrutateurs pour cette séance.

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023

Aucune modification n'est demandée.

Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2023 est accepté par 46 voix, 3 abstentions, 0 refus.

3. Assermentation des nouveaux membres

Le Président assermente six nouveaux membres :

Mme Bournival Christianne, Mme Desponds Claire, M. Bovet Bernard, M. Morel Cédric, M. Roch André et M. Vautier Alexis.

4. a) Lettres et pétitions

Le Président lit la lettre de Laurent Gallay faisant part de sa désapprobation concernant le futur plan de stationnement. Il annonce également la démission de Georgette Monnier au poste de suppléante de la Commission de gestion et des finances, raison du changement de l'ordre du jour.

b) Communications de la Municipalité

Carine Gigandet, municipale, explique que pour 2022 le verre est normalement payé CHF 98.- la tonne, mais nous sommes de mauvais élèves et ne serons donc payés que CHF 58.80. Elle demande aux conseillers de bien trier le verre, le fer blanc et l'aluminium car tout est mélangé à la déchetterie. Elle revient sur la demande de Marie-Claire Stern concernant la possibilité de mettre un miroir à la croisée vers la boulangerie. La demande a été faite mais refusée par la direction générale du comité des routes.

Reynold Michel, vice-syndic, revient sur le sujet du puits de Bioutaz. Les essais de pompage se feront fin octobre - mi-novembre. Une séance préparatoire auprès du service concerné est prévue pour les personnes intéressées, un Doodle est à disposition vers lui. Il y a également un autre Doodle pour la suite du projet une fois les essais de pompage faits.

Sébastien Meylan, municipal, concernant le Pumptrack, annonce que le permis de construire va être certainement émis la semaine prochaine, les travaux devraient commencer au printemps. Concernant le PEC, le Canton a bien reçu le dossier et a donné son accord pour les subventions.

Tristan Bovet demande ce qu'est le PEC. Il s'agit du plan énergie et climat.

Martine Barclay demande si les essais de pompages auront une incidence auprès des habitants.

Reynold Michel, vice-syndic, répond que cela n'aura aucune incidence.

Josette Bovet demande des précisions sur les essais de pompages.

Reynold Michel, vice-syndic, explique que cela se passera en 2 phases, la séance d'information est justement prévue pour répondre à ces questions.

Charles Monnier propose que l'eau soit mise directement dans l'étang au vu du manque d'eau, ce qui n'est pas possible car les essais de pompage se font en circuit fermé.

Tristan Bovet demande à quoi en sont les garanties demandées lors du dernier Conseil concernant ces essais de pompage.

Reynold Michel, vice-syndic, explique que lors de la séance, la DGE sera présente et c'est à ce moment que l'on pourra demander ces garanties.

Monique Monnier demande s'il est obligatoire de faire ces essais.

Reynold Michel, vice-syndic, explique que notre concession est échue et que dès lors le Canton nous oblige à effectuer ces essais.

Charles Monnier avait demandé à notre ancienne municipale, Claire Desponds, responsable des forêts, que le chemin des cailloux soit mis en conformité et demande donc à la Municipalité de faire le nécessaire.

Carinne Ruprecht, municipale, en prend bonne note et va s'en occuper.

5. Election du vice-président du Conseil général et d'un suppléant à la commission de gestion et des finances

Maryline Bissat propose **Marc Soutter**, qui accepte le poste sous les applaudissements de l'assemblée.

Denis Barclay se propose pour le poste de suppléant pour la Commission de gestion et des finances, l'assemblée l'a applaudi.

6. Préavis 12/2023 arrêté d'imposition 2024

Carinne Ruprecht, municipale, lit le préavis. L'arrêté d'imposition actuellement en vigueur arrivera à échéance le 31 décembre 2023. Il est donc nécessaire de le renouveler pour l'année 2024. Conformément aux dispositions de la loi sur les impôts communaux, les arrêtés d'imposition doivent être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat après avoir été adoptés par les Conseils généraux. Le dernier délai est fixé au 31 octobre 2023. Les comptes de l'année 2022 se sont soldés par un bénéfice de CHF 50'572.79 et ceci après diverses attributions pour travaux futurs à fonds de réserve pour un montant de CHF 220'000.-. Le budget 2023 prévoit une perte de CHF 16'017.-. Au vu des dépenses supplémentaires difficilement quantifiables pour 2024 quant aux incertitudes liées à l'effet de la crise énergétique, de la péréquation cantonale et des collaborations intercommunales, la Municipalité s'appuie sur des finances stables et le taux actuel devrait permettre de continuer à entretenir notre patrimoine.

La Municipalité propose au Conseil général de conserver le taux d'imposition à 71% de l'impôt cantonal de base et de maintenir inchangés les autres impôts.

Michel Renaud-dit-Louis, rapporteur de la commission de Gestion et des Finances, lit le rapport. La commission composée de Madame et Messieurs Sylvie Faessler, Michel Renaud-dit-Louis et Philippe Monnier s'est réunie le 26 septembre 2023 afin d'examiner le préavis municipal 12/2023. Les membres de la Municipalité, Mesdames Carine Gigandet, Carinne Ruprecht et Messieurs Sébastien Meylan et Reynold Michel, vice-syndic, se sont rendus disponibles pour fournir les indications nécessaires. Dans son préavis, la Municipalité propose de reconduire le taux d'impôt communal 2024 à 71% de l'impôt cantonal de base et de maintenir inchangés tous les autres impôts. Ce préavis relève d'une situation financière stable actuellement, les comptes de l'année 2022 ayant présenté un bénéfice de CHF 50'572.79. La Commission n'a pas eu l'opportunité d'examiner le budget 2024 avant de rédiger le présent rapport, mais au vu de la situation, elle propose au Conseil général de reconduire le taux d'imposition à 71% de l'impôt cantonal en 2024, sans modification par rapport à 2023.

Le Président demande s'il y a des questions ou remarques.

Denis Barclay explique que le Canton de Vaud et le Grand Conseil proposent une diminution de 3,5% sur l'impôt cantonal de base et demande si cela changera notre taux d'imposition.

Carinne Ruprecht, municipale, répond que non le taux ne changera pas, mais que le montant, lui, oui pourra changer.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question. L'assemblée vote.

Acceptez-vous le préavis 12/2023 Arrêté d'imposition 2024 ?

Pour: 53

Contre: 0

Abstention: 1

Le Préavis 12/2023 tel que présenté est accepté.

7. Divers

Le Président annonce que le prochain conseil aura lieu le 14 décembre 2023. Il demande aux nouveaux membres qui souhaitent recevoir l'ordre du jour, le PV, les préavis et rapports des commissions par email de venir à la fin du Conseil auprès de la secrétaire donner leurs adresses mail.

Jean-Christophe Liebeskind aimerait connaître le statu quo du marquage des places de parc, car le mois prochain cela fera 5 ans que la demande a été soumise à la Municipalité.

Carine Gigandet, municipale, explique qu'ils sont en communication avec le service des routes, une mise à l'enquête est prévue ainsi que la commande de panneaux. Cela sera mis au budget 2024, elle espère que d'ici l'été 2024 le marquage sera fait.

Charles-Louis Morel demande que la question des macarons des places de parc soit également réglée.

Carine Gigandet, municipale, explique que l'Etat de Vaud met un certain délai à répondre.

Martine Barclay demande que les plaques de regard sur la route soient équilibrées, c'est un problème qui dure depuis plusieurs années malgré les travaux effectués.

Carine Gigandet, municipale, va faire la demande pour que le nécessaire soit fait.

Bernard Bovet, concernant l'aménagement de terre le long des berges du Nozon, aimerait savoir à quoi en est le projet.

Sébastien Meylan, municipal, répond que l'on attend les subsides de Bern, les travaux devraient normalement commencer le printemps ou été prochain.

Charles Monnier avait fait une demande de remise en valeur de l'Eglise en 2019 et demande que le PEC en prenne compte, il est nécessaire de faire une réfection des murs qui tombent ainsi que de changer le chauffage qui est encore électrique.

Reynold Michel, vice-syndic, explique que cela sera mit à l'ordre du jour du PEC en temps voulu.

Marie-Claire Stern aimerait savoir, maintenant que la place du Village est faite, s'il serait prévu de la décorer pour Noël.

Carinne Ruprecht, municipale, s'est penchée sur la question et propose pour cette année exceptionnellement un sapin coupé qui sera également la fenêtre de l'Avent du 12 décembre, mais pour le futur de trouver une autre alternative comme un sapin planté par exemple.

Denis Barclay demande si l'état des lieux qui doit durer environ 1 année pour le PEC a déjà commencé et si le groupe de travail va continuer tel qu'il est.

Sébastien Meylan, municipal, répond que les dossiers Excel devraient être donnés d'ici la fin du mois et que l'idée serait de continuer avec le groupe de travail mis en place.

Tristan Bovet revient sur le sujet de sa ruelle qui n'est plus allumée depuis longtemps par l'éclairage public.

Carinne Ruprecht, municipale, annonce que la Gare est maintenant allumée, qu'elle a dû contacter un autre électricien qui a entrepris de rallumer tout le village et il y a des courts-circuits à certains endroits. C'est en cours.

André Roch demande à la Municipalité si elle se rend compte du gâchis et du mal causé durant cet été.

Reynold Michel, vice-syndic, répond que la Municipalité va aller de l'avant et repartir sur un bon pied.

Martine Barclay en profite pour remercier Claire Desponds, ancienne municipale, pour son travail. L'assemblée applaudit Claire.

Michel Reynold, vice-syndic, rappelle qu'une place est à pourvoir à la Municipalité.

Anne Folens demande s'il y a des candidats et que se passerait-il dans l'éventualité où personne ne reprendrait la place.

Charles Monnier demande également de réexpliquer les conditions d'une candidature.

Reynold Michel, vice-syndic, explique que le dépôt des listes doit se faire avant le 30 octobre midi, la liste est à aller chercher au contrôle des habitants et à faire signer par 3 habitants du village. Si une seule personne se propose elle sera élue tacitement. Les élections sont prévues le 26 novembre pour le 1^{er} tour. La Municipalité peut continuer encore quelques temps à quatre sinon la préfecture pourrait nous mettre sous tutelle avec Orbe.

Denis Barclay demande s'il existe une charte que les municipaux doivent signer.

Reynold Michel, vice-syndic, répond qu'il n'y a pas de charte mais le serment lors de l'assermentation.

Le Président clôt la séance à 20h55.

Le Président
Christian Rossel

La Secrétaire
Amandine Gonçalves